

Préparation à l'autorisation de conduite moteurs et ponts

Accroche et levage par motorisation sur structure suspendue et charpente



Formateur

Olivier Bridou ou Nick Prasit ou Pierre-Antoine Valot



Objectifs

> Satisfaire à l'obligation de formation prévue par l'article R 4323-55 du Code du Travail pour les salariés mettant en œuvre des appareils de levage afin d'être apte à obtenir une Autorisation de Conduite délivrée par l'employeur.

> Maîtriser les techniques d'accroche ainsi que la mécanique et la physique du levage.

> Conceptualiser et mettre en œuvre en sécurité les matériels d'accroche et les équipements de levage sur structure suspendue et charpente dans le respect de la réglementation, des principes de prévention des risques et des règles de l'Art.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

> Comprendre les techniques d'accroche et de levage et leurs contraintes physiques.

> Garantir l'application du cadre réglementaire et des règles de sécurité de l'accroche et du levage.

> Maîtriser les techniques de mise en œuvre des systèmes d'accroche et de levage sur structure suspendue et charpente.



Prérequis

> Expérience pratique de l'accroche et du levage sur structure suspendue.



Effectif

Jusqu'à 10 participants



Durée

21 heures / 3 jours



Tarif

Nous consulter



Moyens pédagogiques

Approche participative, interactive et coopérative qui articule théorie et pratique, dans un environnement technique adapté et à l'aide des outils les plus adéquats.

Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition par ARKALYA.



Évaluation des résultats

Protocole d'évaluation ARKALYA.

Délivrance d'un Avis sur l'aptitude à l'obtention d'une autorisation de conduite.

Public concerné

Personnels appelés à effectuer un accrochage et à manipuler les équipements de levage sur structure suspendue et charpente (techniciens et régisseurs de plateau ou de tournée, responsables d'accroches, directeurs techniques).

Programme

Pour les formations en intra-entreprise, les équipements du lieu d'accueil de cette formation doivent être entièrement accessibles et fournis en ordre de marche.

Législation

Cadre réglementaire et sécurité de l'accroche et levage : Code du Travail – Directive européenne 2006/42/CE « Machines ». ERP : art L57 (Arrêté du 25 juin 1980).

La sensibilisation aux risques du levage. La prévention des risques dans le spectacle vivant. Les Équipements de Protection Individuelle et Collective.

Règles de l'Art

Principes et mise en œuvre de l'accroche et du levage.

Différents types d'appareils de levage (systèmes motorisés, informatisés, asservis, machineries spécifiques et particulières). Différents types de moteurs, utilisation et fonctionnement.

Structures, ponts et poutrelles.

Outils, accessoires et dispositifs de sécurité.

Consignes d'utilisation des machines et sécurité des opérations : Mémento de sécurité du spectacle vivant.

Vérifications périodiques des équipements de levage. Examen d'adéquation et d'état.

Physique élémentaire des forces

Masse, densité, poids. Caractéristiques d'une force. Forces ponctuelles et forces réparties. Effort statique et effort dynamique.

Résistance des matériaux (RDM).

Différents types de poutres. Lecture et utilisation des abaques.

Réaction d'appui, répartition des charges, modélisation de poutres sur plusieurs appuis.

Charge Maximale d'Utilisation (CMU). Charge de Rupture (CR). Coefficients de sécurité.

Accessoires du levage

Câbles : typologies, constitutions, caractéristiques, terminaisons, serre-câbles, manchon et cosse-cœur.

Élingues : typologies, caractéristiques, modes d'accroche, géométrie des forces. Chaînes de levage. Estropes.

Éléments connecteurs et accessoires : mousquetons, maillons rapides, émerillons, manilles, anneaux de levage.

Nœuds

Cabestan ; Huit ; Chaise ; Camionneur ; Écoute...

Équipement, montage, maniement

Descriptifs des procédures avant mise en œuvre de l'équipement.

Implantation et lecture de plans. Analyse du cahier des charges de charpente. Report de charges en charpente, descente de charges.

Montage, équipement et levage d'un pont.

Accrochage aux nœuds, accrochage des « tours de pont ». Réalisation d'accroches au sol.

Évaluation et Bilan

Évaluation à partir d'exercices pratiques et contrôle des connaissances. Bilan de la formation.



ARKALYA SAS au capital de 4000 € – Centre de formation

22 avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim – formation@arkalya.eu – www.arkalya.eu

SIRET : 834 501 538 00039 – APE : 8559A – RCS Strasbourg : B 834501538 – Organisme de formation n° 44 67 06085 67